

Montréal, le 26 février 2019

MOT DU SECRÉTAIRE

Chers membres,

La prochaine assemblée générale annuelle a été fixée au 30 avril 2019. Une convocation formelle contenant tous les détails de cette assemblée qui se tiendra à Montréal vous sera envoyée prochainement par la transmission de l'*Avis de convocation*.

Lors de cette assemblée générale annuelle, deux (2) nouveaux administrateurs devront être élus. À cet effet, en conformité avec les règles et politiques de la Mutuelle, je vous avise de l'ouverture de la période de mise en candidature à toutes personnes admissibles et intéressées à pourvoir un de ces postes. Vous trouverez donc ci-joint l'avis d'élection 2019.

Le processus de qualification d'une personne pour le poste d'administrateur nécessite plusieurs vérifications préalables auprès des autorités compétentes. De plus, plusieurs conditions doivent être remplies pour qu'une candidature soit admissible, dont celle d'être obligatoirement appuyée par la procuration d'un membre en règle. À cet effet, le formulaire de cette procuration sera transmis à chaque membre en règle au cours des mois de mars et d'avril 2019.

Pour obtenir plus de détails concernant le processus de mise en candidature, je vous réfère à l'*Avis d'élection* ci-joint. Si toutefois vous nécessitez davantage de renseignements quant à tout autre aspect du poste d'administrateur et du processus électoral au sein de la Mutuelle, n'hésitez pas à communiquer avec moi. C'est avec plaisir que je vous transmettrai tous les renseignements.

Veillez recevoir, chers membres, mes meilleures salutations.

Maurice Lalonde
Secrétaire du conseil d'administration
Compagnie mutuelle d'assurance en Église



**MUTUELLE
D'ASSURANCE
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4
514-395-4969 • 1-800-567-6586